



21-09-2022

Arcelor Electryck à MARDYCK / contribution EELV

Nous notons que le projet Arcelor Electryck Mardyck s'inscrit dans une évolution globale et forte du marché de la mobilité électrique (automobiles, camions, bateaux ...) et du marché de l'énergie électrique pour divers usages (moteur, alternateurs, pour éoliennes par exemple).

Nous voyons parfaitement le lien avec le projet de Gigafactory VERKOR, pour lequel nous avons participé à la concertation CNDP, et déposé une contribution écrite.

Pour le projet **Electryck de Mardyck**, nous souhaitons apporter les **remarques ou interrogations** suivantes :

◆ il nous importe que ces aciers électriques contribuent à toutes formes de mobilité, à tous usages, car le développement de la voiture électrique ne peut être l'unique perspective, il nous faut changer nos modèles de mobilité, de déplacements, de transports. Et œuvrer pour une limitation des déplacements énergivores, y compris électriques.

◆ conforter l'usine Arcelor de Mardyck est une bonne chose, mais quelle est la stratégie globale du groupe en France et en Europe ? D'autres usines du groupe ne seront-elles pas oubliées, menacées dans leur existence à terme ?

Nous pensons par exemple au site de Saint-Chély-d'Apcher en Lozère. Cette entreprise industrielle majeure pour la Lozère, est régulièrement mentionnée (dans la presse spécialisée) comme étant une « concurrente » du site d'Arcelor-Mittal à Mardyck.

◆ concernant le financement du projet Electryck, nous regrettons de ne trouver que 11 courtes lignes dans le dossier complet de concertation. Les données chiffrées sur les apports hors Arcelor-Mittal ne sont pas indiqués, et rien ne permet de dire qu'un soutien de l'Etat via France 2030 est garanti.

◆ nous avons noté que le site de Mardyck ne deviendra pas un site classé SEVESO, que des données sont mentionnées sur les impacts environnementaux, mais les risques et nuisances font l'objet d'une description très succincte. Il est d'ailleurs indiqué que les études détaillées sont en cours, que la demande d'autorisation environnementale est en préparation. Cette partie est le « parent pauvre » du dossier de concertation, nous le regrettons.

◆ la consommation en eau passera à un total de 1350000 m3 par an, la nouvelle unité nécessitant 350000 m3 d'eau par an. Ce volume total est considérable, d'autant que d'autres projets (Clarebout par ex.) sont aussi gros consommateurs d'eau. Nous estimons que parallèlement au projet Electryck et autres projets dans le Dunkerquois, les collectivités, le GPMD, l'Etat devraient très rapidement bâtir et mettre en oeuvre un Plan global de gestion des eaux (potable, et industrielle).

◆ actuellement, le site de Mardyck comporte une grande et intéressante zone naturelle : 150 ha sur les 240 ha du site. Cette zone est classée ZNIEFF, et pas affectée par le projet Electryck dans sa version actuelle. Peut-on nous garantir que ces 150 ha naturels ne seront jamais réduits à l'avenir ? Nous le souhaitons car le Dunkerquois est pauvre en espaces naturels riches en biodiversité. Ces espaces sont à protéger absolument.
